

COMMUNE DE HAUTE-KONTZ

Elus 15
En fonction 15
Présents 5

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 10 avril 2025

Sous la présidence de Mme THILL Marie-Josée, MAIRE

Présents : Mme BARTHEL Myriam, M DEL PIZZO André, Adjoints
M CORNIBE Gérald, M LAMBERT Cyril
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme JARBOT Aline, Mme WELLENREITER Mireille, Mme LEICK Emilie,
Mme BERNARD Stéphanie, Mme FROMHOLTZ Edwige, M SCHWEITZER Luc, M PERIGNON
Lionel, M DENECKER Cédric,
M JILKA David,

Absent non excusé : M DANN Paul

Secrétaire de séance :

Objet : Carence de délibération du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du budget primitif 2025 - budget eau ;
2. Approbation du budget primitif 2025 - budget principal ;
3. Travaux de remplacement de candélabres rue des sources ;
4. Réforme de la facturation eau ;
5. Modification du tarif du m3 d'eau ;
6. Fongibilités des crédits ;

Divers : Myriam Barthel présentera plusieurs maquettes réalisées par le graphiste,
M. Malgonne, pour votre avis.

Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne délibère
valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 19H15, la séance du
conseil Municipal du 10 avril 2025 n'a pas pu se tenir, soit :

5 membres présents, 10 membres absents.

Par conséquent en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le
Conseil Municipal sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.
A cette occasion il délibérera valablement sans condition de quorum.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 057-215703711-20250414-02_01_2025-DE

Pour copie conforme,
HAUTE-KONTZ le 14/04/2025

Le Maire,



Marie-Josée